



## Mairie de ROULANS

34 *grande* rue  
25640

-----

### Procès-verbal de la réunion du conseil municipal du jeudi 2 juillet 2020

Le conseil municipal de la Commune de ROULANS, régulièrement convoqué en date du 26/06/2020, s'est réuni en mairie de ROULANS le jeudi 2 juillet 2020 à 20 h sous la présidence de M. JACQUOT Alain, Maire.

Etaient présents :

Cécile CEDORGE - Valérie DONEY - Hervé DUBOIS-DUNILAC - Véronique GARNIER  
Marguerite GAFFIE - Sylvie GLOSA - JACQUOT Alain - HUMBERT Louis - LAGIERE  
Emmanuelle - LIMONET André - MAIRET Corinne - PAUTHIER Jean-Luc - Catherine TRONCIN  
- René TRUCHE

Absent : Cyril HESS

Secrétaire de séance : Marguerite GAFFIE

### ORDRE DU JOUR

- Budget général :                      Vote du budget primitif 2020  
Achat de terrains
- Budget Forêt :                         Approbation Compte de gestion 2019  
Approbation Compte administratif 2019  
Vote du budget primitif 2020
- Budget Aux Vignottes :              Approbation Compte de gestion 2019  
Approbation Compte administratif 2019  
Vote du budget primitif 2020
- Budget Cimetière :                    Approbation du budget primitif 2020
- Constitution Commission communale des Impôts

## INFORMATIONS DU MAIRE

- La municipalité remercie le Dr BELZACQ pour le don à la Commune de plusieurs ouvrages et objets sur les personnages roulanais : Claude PERRRECIOT et l'Amiral Jean de Vienne.
- Diffusion prochainement sur TF1 d'un reportage réalisé à Roulans sur la vague verte des municipales et la vision des campagnes sur le sujet

## BUDGET GENERAL

### Vote du budget primitif 2020

Après présentation détaillée par le maire, l'assemblée, à l'unanimité, approuve le budget primitif 2020 du budget général comme suit :

Budget primitif 2020	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Reprise Résultats 2019		239 643.48	57 171.76	
Affectation Résultat Fonct. 2019				147 572.00
Opérations réelles 2020	473 587.00	663 144.00	1 666 000.00	1 196 367.00
<b>Dépenses imprévues</b>	<b>23 445.00</b>		<b>7 527.24</b>	
Subvention Budget Cimetière	<b>18 995.00</b>			
Virement pour équilibre Investissement	386 760.00			386 760.00
<b>TOTAUX</b>	<b>902 787.00</b>	<b>902 787.48</b>	<b>1 730 699.00</b>	<b>1 730 699.00</b>
<b>Résultats par section</b>		<b>0.48</b>	<b>0</b>	
<b>EXCEDENT DU BP 2020</b>			<b>0.48</b>	

## ACHATS DE TERRAINS

L'exposé du maire entendu, l'assemblée, à l'unanimité, décide l'acquisition par la commune de divers terrains, dans le cadre de plusieurs projets municipaux, dont détails ci-dessous :

### 1/ Verger pédagogique – lieu-dit « Champ du Seiller »

Au prix de 1.20 le m2 soit au total 4 347.60 E pour 3623 m2

N° Parcelles	Surface m <sup>2</sup>	Propriétaire
A 776	580.00	LAURAINNE SUZANNE
A 777	920.00	LAURAINNE SUZANNE
A 782	1163.00	RACINE MARC
A 783	460.00	RACINE PHILIPPE
A 784	500.00	RACINE PHILIPPE
<b>TOTAL</b>	<b>3623.00</b>	

## 2/ Agrandissement Forêt communale – Lieu-dit « Sous Le Rang »

Au prix de 0.20 E le m2 soit au total : 1 148.00 E pour 5740 m2

N° Parcelles		Surface m <sup>2</sup>	Propriétaire
A	147	945.00	Troutot Gisele/Troncin
A	148	940.00	Troncin Denis
A	172	785.00	Troutot Gisele
A	173	615.00	Troncin Christian
A	174	600.00	Troutot Gisele/Troncin
A	175	1 855.00	Allegrézza
<b>TOTAL</b>		<b>5 740.00</b>	

## 3/ Achat parcelle REICHENBACH Jacques

Parcelle AC 153 de 197 m2 - Lieu-dit « Derrière chez Guiot »

Achat à titre gracieux

## 4/ Achat Terrains « Dessus Chez Jolicard » - Maison des séniors

Au prix de 35 E le m2 soit au total : 221 165 E

N° Parcelles		Surface m <sup>2</sup>	COÛT	Propriétaire
AA	132	301.00	10535.00	EMONIN S,L,G
AA	134	2 476.00	86660.00	BRULET DANIEL
AA	135	572.00	20020.00	BRULET DANIEL
AA	138	300.00	10500.00	BRULET ERIC
AA	140	405.00	14175.00	VOLMERANGE
AA	141	241.00	8435.00	BRULET ALAIN
AA	142	191.00	6685.00	LABOURIER
AA	200	1 833.00	64155.00	EMONIN S,L,G
<b>TOTAL</b>		<b>6 319.00</b>	<b>221 165.00</b>	

L'ensemble des frais (géomètre et notaire) est à la charge de la commune de Roulans.

Le maire est mandaté pour la signature des actes et de tous documents correspondants en l'étude notariale CREUSY-LEPARLIER à Baume-Les-Dames.

## BUDGET FORET

### 1.1 Approbation du compte de gestion 2019

L'exposé du Maire entendu, l'assemblée adopte à l'unanimité le compte de gestion 2019 du service Forêt et donne quitus au receveur municipal pour la gestion 2019.

### 1.2 Approbation du compte administratif 2019

Le Président quitte la salle pour le vote du compte administratif. Est désigné Président de séance : Hervé DUBOIS-DUNILAC. Après présentation détaillée des sections de fonctionnement et d'investissement, le compte administratif 2019 est adopté à l'unanimité comme suit :

Compte administratif 2019	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Reprise Résultats 2018		9 460.55	76.00	
Affectation en Investissement				7 102.00
Opérations réelles 2019	18 849.88	72 644.91	8 244.95	
Reversement au budget général	15 000.00			
<b>TOTAUX</b>	<b>33 849.88</b>	<b>82 105.46</b>	<b>8 320.95</b>	<b>7 102.00</b>
<b>RESULTATS PAR SECTION</b>		<b>48 255.58</b>		<b>-1 218.95</b>
<b>Excédent au 31/12/2019</b>	<b>47 036.63</b>			
Restes à reporter : Desserte forestière			53220.23	21600
<b>Excédent au 31/12/2019</b>	<b>15 416.40</b>			

### 1.3 Affectation du résultat de fonctionnement 2019

Est acceptée à l'unanimité l'affectation du résultat de fonctionnement 2019 du service Forêt comme suit :

Résultat de fonctionnement 2019 :

A affecter en investissement pour couvrir : 48 255.58 E

- o le déficit d'investissement : 1 218 E
- o le solde des restes à réaliser : 31 620 E (53 220 – 21 600)

Total à affecter en investissement : 32 840 E

Reste en fonctionnement : 15 415.58 E

### 1.5 Vote du budget primitif 2020

L'exposé du Maire entendu et après présentation détaillée en sections de fonctionnement et d'investissement, le conseil municipal adopte à l'unanimité le budget primitif 2020 du service Forêt comme suit :

Budget primitif 2020	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Reprise Résultats 2019		15 415.58	1 218.95	32 840.00
Opérations réelles 2020	20 000.00	35 600.00	55 236.00	21 600.00
<b>Reversement au budget général</b>	<b>27 500.00</b>			
Virement en investissement	2 015.00			2 015.00
<b>Dépenses imprévues</b>	<b>1 500.00</b>			
<b>TOTAUX</b>	<b>51 015.00</b>	<b>51 015.58</b>	<b>56 454.95</b>	<b>56 455.00</b>

RESULTATS PAR SECTION 0.58 0.05

**Résultat du B. P. 0.63**

## BUDGET CIMETIERE

### Vote du Budget primitif 2020

Est approuvé à l'unanimité le budget primitif 2020 du service cimetière comme suit :

BUDGET TTC	DEPENSES	RECETTES
11 caveaux 2 places – 2 caveaux 4 places 6 caveaux urnes (acquis en 2019 – rachat au budget général)	22 095.00	
Travaux d'aménagement à l'entrée du cimetière	6 000.00	
Vente de 4 caveaux 2 places x 1425 E ttc.00		7 100.00
Vente de concessions et renouvellements		2 000.00
Subvention du budget général pour équilibre		18 995.00
<b>TOTAL</b>	<b>28 095.00</b>	<b>28 095.00</b>

## LOTISSEMENT AUX VIGNOTTES

(lotissement de deux parcelles rue de Montperroux dont une vendue en 2019)

### Approbation du compte de gestion 2019

L'exposé du Maire entendu, l'assemblée adopte à l'unanimité le compte de gestion 2019 du Lotissement Aux Vignottes et donne quitus au receveur municipal pour la gestion 2019.

### Approbation du compte administratif 2019

Le Président quitte la salle pour le vote du compte administratif. Est désigné Président de séance : Hervé DUBOIS-DUNILAC. Après présentation détaillée des sections de fonctionnement et d'investissement, le compte administratif 2019 est adopté à l'unanimité comme suit :

Compte administratif 2019	FONCTIONNEMENT	
	Dépenses	Recettes
Reprise Résultats 2018 (rachat du terrain au budget général)	10 617.00	
Dépenses 2019 (viabilisation Roulans TP – Enedis)	25 055.48	
Vente d'une parcelle à M. DEPRAZ		47 488.00
<b>TOTAUX</b>	<b>35 672.48</b>	<b>47 488.00</b>

**Excédent au 31/12/2019**

**11 815.52 E**

### Vote du budget primitif 2020

L'exposé du Maire entendu et après présentation détaillée en sections de fonctionnement et d'investissement, le conseil municipal adopte à l'unanimité le budget primitif 2020 du Lotissement Aux Vignottes comme suit :

Budget primitif 2020	FONCTIONNEMENT	
	Dépenses	Recettes
Reprise Résultats 2019		11 815.52
Opérations réelles 2020	0	0
<b>TOTAUX</b>	<b>0</b>	<b>11 815.52</b>

**Excédent du B. P. 2020 = 11 815.52**

**Reste une parcelle à vendre :** 555 m<sup>2</sup> x 64.00 E hors taxe = 35 520.00 E  
(78 E le m<sup>2</sup> ttc)

## Commission communale des Impôts directs

Pour constitution de la commission communale des impôts directs, le maire doit proposer, par délibération, 24 personnes aux services des finances publiques. Le Directeur départemental retient ensuite la commission définitive avec 6 commissaires titulaires et 6 suppléants.

Sont proposés par le maire, avec l'aval du conseil municipal, les personnes suivantes :

Hervé DUBOIS-DUNILAC – Marguerite GAFFIE – André LIMONET – Véronique GARNIER – Corinne MAIRET – Louis HUMBERT – Jean-Luc PAUTHIER – Valérie DONEY – Catherine TRONCIN – René TRUCHE – Cyril HESS - Marinette MASSON – Sylvie HIENNE – Laurent EMONIN – Bruno BIGLER – Christian BRUCKERT – Frédéric CARRY – Daniel BRULET – Bénédicte THIRIEZ – Michel REICHENBACH – Colette PERROT – Didier BERTIN-MOUROT – Jean LAURENCOT – Franck PACARD.

L'ordre des personnes sur la liste n'a qu'une valeur indicative – il ne préjuge pas que les personnes seront désignées commissaires titulaires ou suppléants.

Le maire est membre de droit de la CCID ; il ne doit pas être mentionné dans la liste.

---

Prochain Conseil :

**Vendredi 10 juillet 2020 à 20 h**

Election des « grands électeurs »

(les sénateurs ne sont pas élus directement par les électeurs, mais par un collège distinct formé de députés et d'élus locaux, appelés « grands électeurs ».  
Les prochaines élections sénatoriales auront lieu le 27 septembre 2020)

 Le Maire  
**Alain JACQUOT**